



éco
manifestationsalsace

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2024

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	p. 1
PRÉSENTATION	p. 2
NOS ACTIONS	p. 4
• Un accompagnement et un label	p. 4
• Une expertise reconnue	p. 10
• Animation de rencontres	p. 12
• Le réseau EMeRGE	p. 14
NOS FUTURS PROJETS	p. 16
NOS RESSOURCES	p. 17
NOS PARTENAIRES	p. 18

MOT DU PRÉSIDENT

Après les années difficiles, liées à la pandémie, notre association a en 2024 retrouvé des couleurs pour connaître une progression à ce jour inégalée.

Les labellisations, notre produit phare, ont atteint cette année des niveaux records. Dans ce cadre, l'accompagnement des événements professionnels a connu une évolution certaine. Des efforts seront consentis dans les prochains temps sur cette cible porteuse de développement pour EMA.

Les actions à destination de nos bénévoles (animations, formations et présence sur le terrain) ont porté leurs fruits et contribué de façon significative à la prise en charge et à l'évaluation des événements labellisés.

Les partenariats avec les collectivités alsaciennes se sont renforcés pour donner lieu à des engagements de moyens et long terme. C'est ainsi qu'une collaboration rapprochée avec l'Eurométropole de Strasbourg a été négociée. Elle prendra effet en 2025.

Notre expertise technique aujourd'hui reconnue sur l'ensemble du territoire du Grand Est et au-delà, nous a conduit à délivrer de nombreuses formations, à piloter et assurer des missions de conseil.

Parallèlement à ces démarches techniques, nos efforts ont porté sur communication vers l'extérieur. A relever notamment des vidéos réalisées dans le cadre du programme CLIMAXION porté par la Région et l'ADEME grand Est.

Enfin, le pilotage de la mise en place du réseau régional Eco-manifestations (EMeRGE) conduit par EMA, avec le soutien financier de l'ADEME, a été marqué par la finalisation des structures sœurs et le lancement d'une étude (DLA) devant aboutir dans les prochains mois à la création statutaire du réseau Eco-manifestations grand Est.

Je vous invite à prendre connaissance du détail de ce rapport d'activité 2024.

Je vous invite également à nous rejoindre en tant que membre, partenaire ou bénévole. Votre engagement à nos côtés constitue aujourd'hui et constituera demain notre force.

Bonne lecture

Claude LIVERNAUX
Président d'Eco-manifestations Alsace



PRÉSENTATION

Depuis 2011, Éco-Manifestations Alsace (EMA) assure la promotion de l'écoresponsabilité des manifestations (sportives, culturelles, populaires, professionnelles...) ainsi que des lieux accueillant du public (salles de spectacles, de sport, centres socioculturels...).

Nos missions

- Conseiller les structures désirant intégrer des pratiques écoresponsables à l'organisation de leurs événements.
- Accompagner et labelliser les manifestations à travers notre charte d'engagement.
- Proposer divers services d'expertise : formations, bilans carbone, diagnostics.
- Sensibiliser les acteurs de l'événementiel.
- Organiser des rencontres entre les différents acteurs concernés par la thématique.
- Et bien d'autres choses encore !

Historique de l'association

EMA débute son activité de conseil et d'accompagnement des organisateurs d'événements au sein de l'association Zone 51 (promotion de musiques actuelles) en août 2011 grâce au financement d'un poste de chargé de mission par l'ADEME et les deux conseils départementaux d'Alsace.

En décembre 2015, EMA se constitue en association autonome et se dote de sa propre gouvernance.

Basée à Sélestat (Bas-Rhin), elle est soutenue par divers acteurs tels que l'ADEME, le SMICTOM d'Alsace Centrale, l'Eurométropole de Strasbourg, ou encore la Ville de Sélestat.

Retour sur l'équipe en 2024

- **Pierre Muller**, directeur de la structure depuis 2015.
- **Mathilda Wingert**, chargée de mission éco-labellisation depuis 2021.
- **Marie Lintz**, chargée du projet EMeRGE depuis 2023.



Gouvernance de l'association

En avril 2024, un renouvellement des statuts et un élargissement du Conseil d'administration ont été réalisés :

Membres du Bureau :

- **Président : Claude Livernaux** - membre individuel
- **Vice-Président : Jean-Pierre Piela** - SMICTOM Alsace Centrale
- **Trésorier : Bernard Simonin** - CROS Grand Est
- **Secrétaire : Géraldine Borrel** - membre individuel

Autres membre du Conseil d'administration :

- **Eve Levanen et Maurice Meyer** - Alsace Bio
- **Mélanie Clavier** - Eurométropole de Strasbourg
- **Denis Naegelen** - HOPIS
- **Céline Goetzmann** - membre individuel
- **Matthieu Renaudet** - membre individuel
- **Dominique Collin et Michael Horn** - Les Sheds
- **Anne-Catherine Goetz, Hélène Ball et Bruno Ball** - Ville de Mulhouse
- **Erick Cakpo** - Ville de Sélestat

NOS ACTIONS

Un accompagnement et un label.

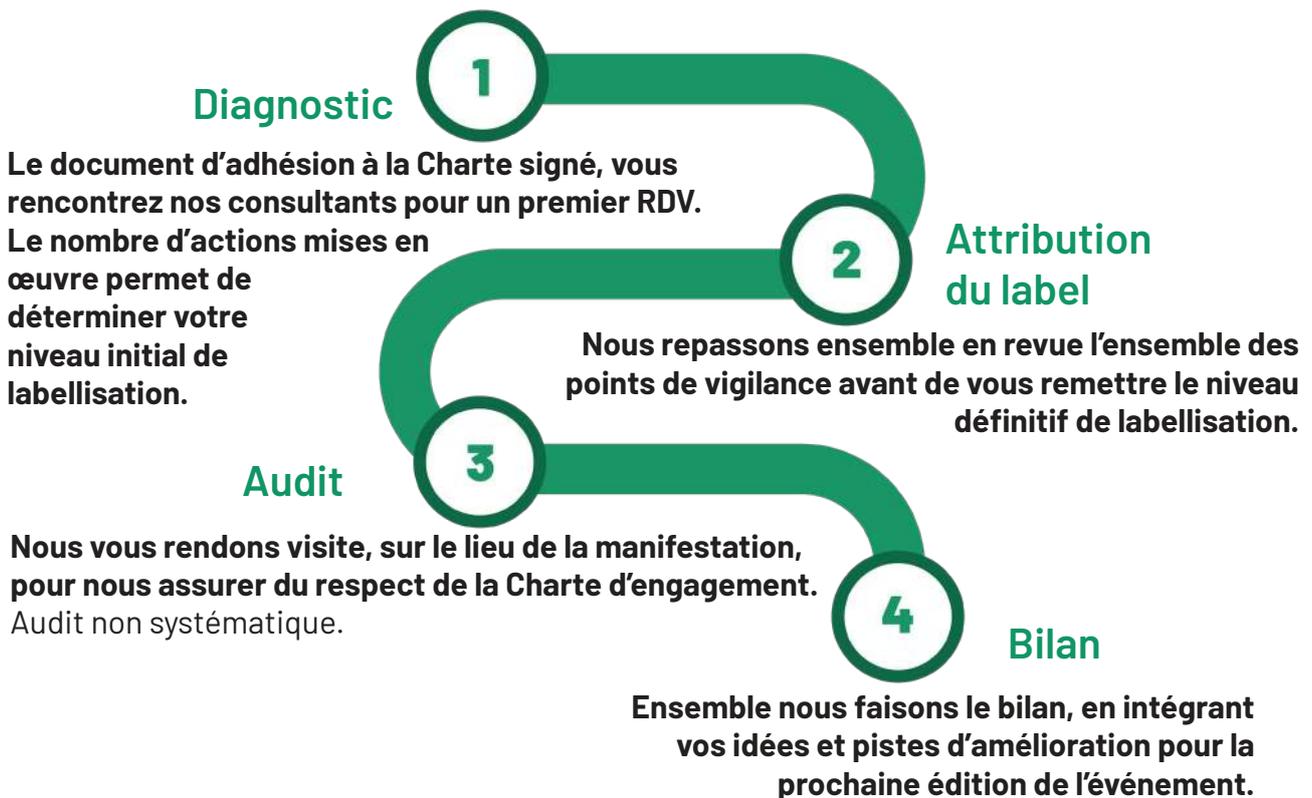
EMA accompagne les organisateurs de manifestations vers des pratiques plus écoresponsables dans l'organisation de leurs événements.

Pour cela, EMA propose des conseils et recommandations gratuits aux organisateurs souhaitant s'engager dans une démarche de développement durable.

L'association propose également un accompagnement vers la labellisation à travers la charte d'engagement des éco-manifestations créée en 2017.

La mise en œuvre de la charte vise à encourager et valoriser les événements engagés. Au-delà de ces aspects, la charte est également un guide de bonnes pratiques, donnant des idées en aidant les organisateurs à entrer progressivement dans une démarche de développement durable.

Une labellisation en 4 étapes



La Charte d'engagement s'appuie sur 8 thématiques

LES 8 THÉMATIQUES DE LA CHARTE

 Gestion globale	 Déplacements
 Actions sociétales	 Aliments & boissons
 Déchets	 Sensibilisation
 Communication	 Énergie & eau

Un label à 3 niveaux

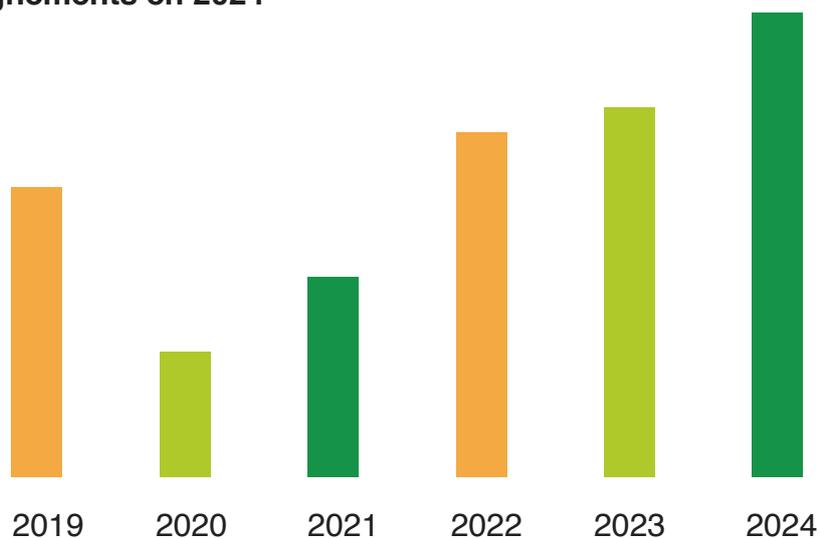
Le calcul des points se fait selon le nombre d'actions mises en place et selon l'effort fourni pour la réaliser.

Plus l'organisateur de la manifestation s'engage à réaliser des actions lors de sa future manifestation, plus sa « note » sera élevée.

Trois niveaux de labellisation sont ainsi possibles, le niveau 3 étant le niveau d'excellence.



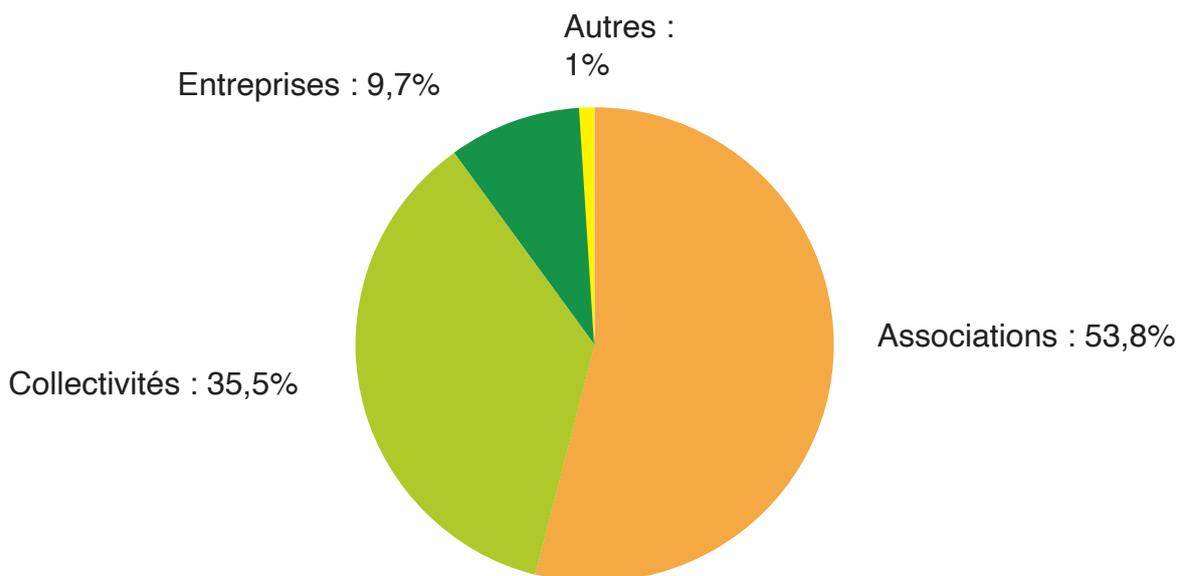
Les accompagnements en 2024



Nombre d'événements labellisés

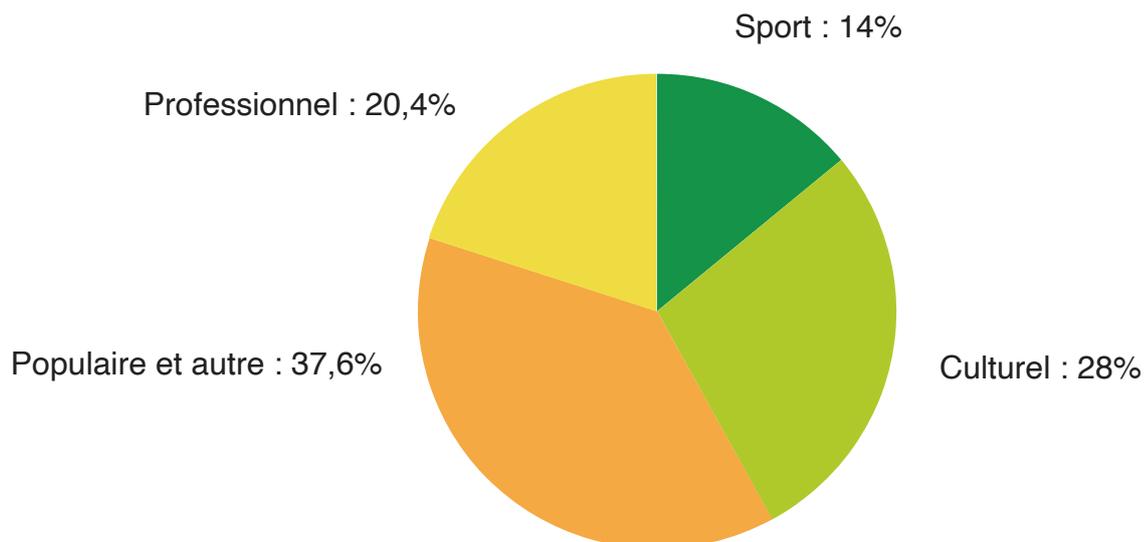
2024 marque un record du nombre de labellisations sur une année.

Types d'organismes



Plus de la moitié des événements accompagnés sont portés par des associations, suivi par les collectivités, avec 35,5% des événements labellisés.

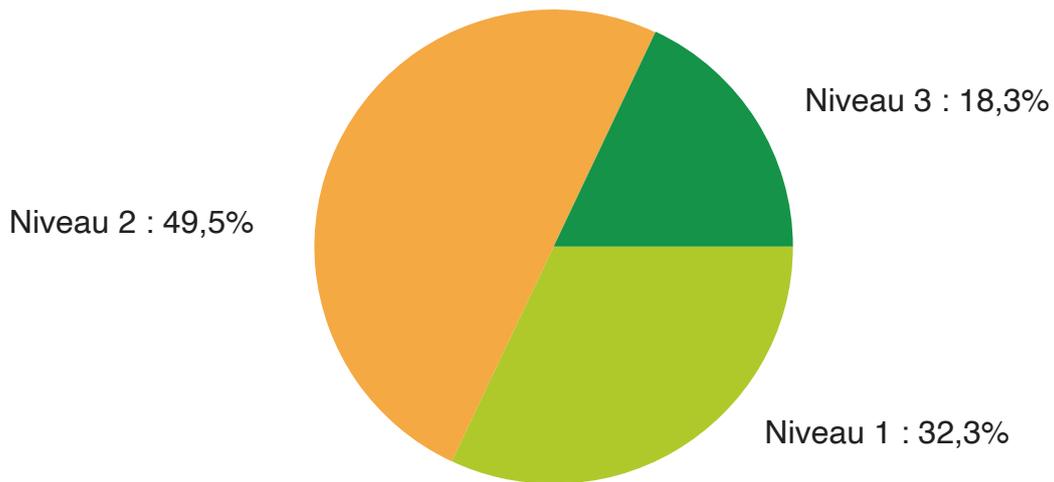
Typologie des d'événements



La part des événements professionnels poursuit son évolution depuis 2022 : 19 événements accompagnés en 2024 contre 17 en 2023 et 7 en 2022.



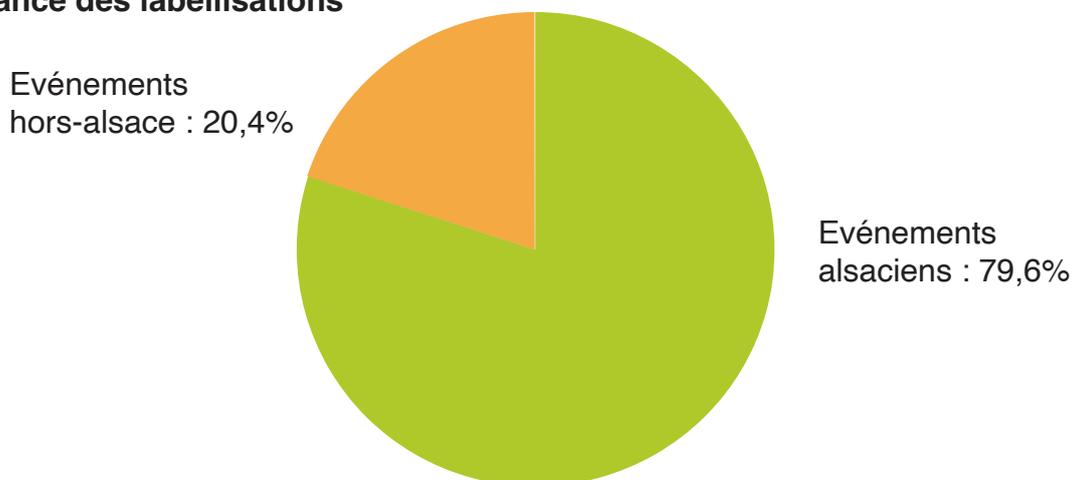
Niveau des événements labellisés



Sur les 93 événements labellisés, 30 ont obtenu le label niveau 1, 46 le label niveau 2 et 17 le label niveau 3.

Le taux d'événement à avoir obtenu le niveau 3 a nettement augmenté cette année (10,8% en 2023). Ceci peut s'expliquer par le fait que 41,9% des événements accompagnés sont à leur 3ème labellisation (ou plus).

Provenance des labellisations



79,6% des événements accompagnés cette année, se sont déroulés en Alsace et 20,4% sont situés hors Alsace (Belfort, Paris, Grand-Est, Meursault, Monaco, etc.).

La proportion d'événements alsaciens est légèrement en hausse par rapport à 2023 (77% en Alsace et 23% hors Alsace).

Une évolution qui peut s'expliquer par le développement du projet EMeRGE, avec la création des deux dernières antennes :

- En 2023 : EMCA, Eco-Manifestations Champagne-Ardenne.
- En 2024 : E5M, Eco-Manifestations en Moselle, Meurthe-et-Moselle et Meuse.

Audit des événements

Le projet d'audit a été développé en 2021 avec quelques bénévoles. Depuis, le nombre de bénévoles auditeurs ne cesse d'augmenter et le projet prouve sa pertinence dans le cadre des labellisations.

Pourquoi des audits ?

L'audit des événements permet de rencontrer les organisateurs, d'échanger et de s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions de la charte.

Des bénévoles auditeurs

Le nombre d'événements labellisés étant important, nous avons recours à notre réseau de bénévoles pour visiter les événements.

Quelques chiffres en 2024 :

- 15 bénévoles auditeurs.
- 2 modules de formation dispensés à nos bénévoles, avec un accompagnement sur le terrain.
- 37 événements audités (contre 26 en 2023).



Une expertise reconnue.

Cette année encore, EMA a mené de nombreux projets d'expertise sur diverses thématiques :

Collaborations avec divers acteurs institutionnels.

2024 a été une année particulièrement intéressante en termes de développement de collaborations sur le territoire. La relation qui lie notre association à l'Eurométropole de Strasbourg a pris une nouvelle amplitude avec la signature d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs d'une durée de 4 ans. Les missions confiées à EMA ont été largement étendues : formation des agents, labellisation d'événements, accompagnements approfondis, etc.

De nouvelles collaborations ont vu le jour avec le Sélect'om de Molsheim et le SMICTOM Nord Alsace (réunions de sensibilisation, labellisations d'événements du territoire) le PETR Rhin Vignoble Grand Ballon (réunions de sensibilisation, formations à destination des organisateurs d'événements, labellisation d'événements...).

Ces structures viennent s'ajouter à nos partenaires historiques qui, d'année en année, nous font confiance (Eurométropole de Strasbourg, SMICTOM d'Alsace Centrale, de Saverne, etc.).

Accompagnement du projet SLICE

Porté par HOPIS avec le soutien de la ligue Grand Est de tennis et la Région Grand Est. Ce projet a pour ambition de proposer un accompagnement et un label aux clubs de tennis du Grand Est. Après une phase de création de l'outil de suivi et d'évaluation des clubs engagés, EMA poursuit sa collaboration dans l'évolution des outils et l'expertise apportée à HOPIS.

Bilan des émissions de gaz à effet de serre

En 2024, EMA a réalisé une étude pour le compte de la ville de Jarny (54) qui organise sa Fête de la nature annuellement et qui, dans le cadre de sa démarche d'écoresponsabilité, a souhaité approfondir la question de l'impact carbone de cet événement. EMA quantifie également régulièrement les émissions de gaz à effet de serre des événements qu'elle labellise.

Formations

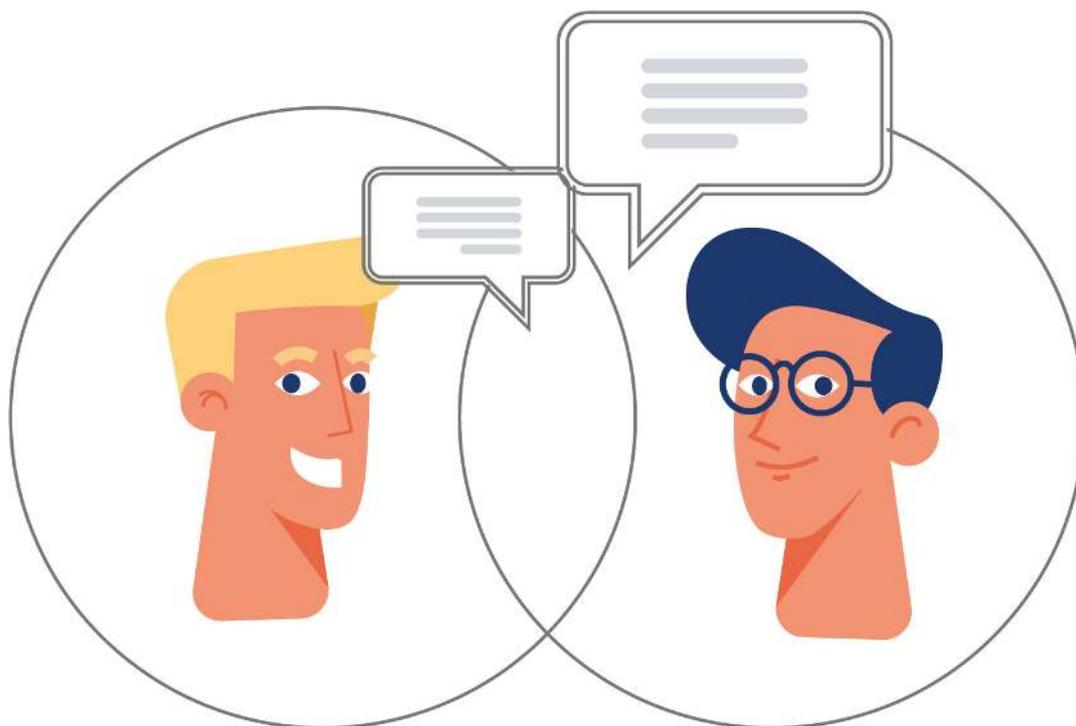
Le nombre de formations a également augmenté en 2024 : pour le compte de l'EMS, du PETR RVGB, de la Région Grand Est, de diverses écoles... En présentiel ou en webinaire, divers formats sont proposés à nos partenaires.

Accompagnements et autres missions d'expertise

Des événements de taille importante nous sollicitent régulièrement pour des accompagnements plus développés que le processus de labellisation. C'est dans ce cadre que nous avons par exemple collaboré avec le SlowUp et les Internationaux de Tennis de Strasbourg. De même, des diagnostics de lieux ont également été menés pour le compte de l'EMS. Enfin, dans le cadre de notre partenariat avec l'ADEME et la Région, EMA a participé à la création de 3 vidéos pour le compte du dispositif Climaxion (ADEME & Région). Ces vidéos font la promotion de l'écoresponsabilité des événements et présentent le projet EMeRGE.

Sensibilisation et formations

- 8 réunions d'information sur les enjeux des éco-manifestations : sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, le Select'Om, le SMICTOM Nord Alsace, le SMICTOM de Saverne, la MJC.
- 3 webinaires (R2D2)
- Des formations pour des écoles (Institution Ste Clothilde, Médiaschool business, Green Management School) mais également pour des collectivités (EMS, PETR RVGB, la ville de Metz).



Animation de rencontres.

EMA propose aux manifestations accompagnées de verser une contribution carbone dans le cadre de son processus de labellisation.

Afin de simplifier les démarches, les montants correspondant aux contributions sont facturés par EMA qui les cumule jusqu'à atteindre une somme substantielle. Cette cagnotte est ensuite intégralement reversée au bénéfice d'un projet de compensation carbone local et bénéficiant du « label Bas Carbone » qui garantit le dispositif.

Cette année, cette cagnotte a été reversée à un projet de reboisement.

Pour ce premier projet de compensation carbone, EMA s'est associée avec la société HOPIS. Une convention tri-partite a ainsi été signée en septembre 2023 entre EMA, HOPIS et le groupement forestier GFI France Valley Patrimoine.

A ce titre, une cagnotte de 6000€ a été reversée par EMA, grâce à la compensation carbone réalisée par 14 événements entre 2021 et 2023.

Le projet consiste en un reboisement d'une forêt de sapin, de hêtre et d'épicéa dépérissante puis détruite par les scolytes (insectes ravageurs) avec les essences suivantes :

- Douglas : 45 % ;
- Mélèze d'Europe : 23 % ;
- Pin laricio de Corse : 23 % ;
- Cèdre de l'Atlas : 6 % ;
- Chêne pubescent : 3 %.

Ce sont au total 2 hectares qui ont été reboisés sur 3 parcelles situées à Andlau (dans le Bas-Rhin 67).

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) a quantifié la séquestration de carbone selon la méthode « reconstitution de peuplement forestiers dégradés » du label Bas-Carbone. Le projet pourrait séquestrer plus de 500 tonnes de CO2 sur 30 ans.



La visite du site

Le 27 septembre 2024, Yves Schoennahl, le gestionnaire de la forêt d'Andlau, nous a fait visiter les différentes parcelles reboisées.

Une dizaine d'organisateur, ainsi que notre équipe, ont pu découvrir les jeunes pousses plantées récemment ainsi que leur environnement et les moyens développés. En effet, toutes les parcelles sont, dans un premier temps, clôturées pour éviter aux animaux de se régaler avec nos jeunes arbres.

Nous avons pu constater des plants déjà vigoureux et solides grâce aux différents épisodes pluvieux de l'année.



Hopl'Awards

A l'occasion de la soirée des Hopl'awards, qui valorise de nombreux acteurs de la culture, et grâce à son partenariat avec Becoze et Citeo, EMA a chaque année l'opportunité de décerner le prix Eco Hopl'Award à un événement ayant mené une démarche écoresponsable particulièrement exemplaire au cours de l'année écoulée.



Cette année, c'est le Festival l'Humour des Notes de Haguenau (festival de spectacle vivant), organisé par le Relais culturel, qui a remporté le prix de l'événement le plus écoresponsable.

Cet événement a obtenu le niveau 3 de la chartre d'engagement des éco-manifestations en 2024.



En novembre 2023, Marie Lintz, nouvelle chargée de mission EMeRGE a pris le relai pour assurer la poursuite du projet EMeRGE.

Durant 5 mois, elle a été formée par EMA afin d'acquérir les connaissances nécessaires et prendre en main les outils Eco-Manifestations pour le bon suivi du projet.

Accompagner la création de deux antennes

Dans l'objectif d'apporter l'ensemble des outils et connaissances aux deux nouvelles antennes, et ainsi les mener vers une gestion autonome de leurs activités : la Chargée de Mission EMeRGE a accompagné et suivi les porteurs de projets EMCA et E5M, et transmis les dossiers des événements accompagnés antérieurement par EMA.

Animer et coordonner le réseau EMeRGE

Tout au long de l'année, la chargée de mission EMeRGE s'assure du bon déroulement des collaborations au sein du réseau, des opportunités de coopération locales et régionales, et reste à disposition des antennes.

Des réunions collectives et individuelles mensuelles ont été mises en place, ainsi qu'un rendez-vous annuel en présentiel.

Promouvoir les éco-manifestations dans le Grand Est

Participation à des rencontres :

- Stand au Salon Cap sur les Transitions de l'ADEME - janvier 2024 à Metz (57).
- Séminaire R2D2 (Collectif des Réseaux Régionaux d'accompagnement des événements culturels au Développement Durable) – avril 2024 à Paris (75).
- Stand lors d'une Journée des associations - mai 2024 à Aspach (68).
- Stand lors d'une Journée des associations – septembre 2024 à Schiltigheim (67).
- Séminaire R2D2 (Collectif des Réseaux Régionaux d'accompagnement des événements culturels au Développement Durable) – octobre 2024 à Lyon (69).
- Intervention séminaire Agence Régionale du Tourisme du Grand Est - novembre 2024 à Pont-à-Mousson (54).
- Intervention à la journée MJC en Transition de la fédération des MJC du Grand Est - novembre 2024 à Reims (51).
- Présentation/Webinaire à l'ADAC, Association des Directions des Affaires Culturelles du Grand Est - décembre 2024.

Actions de communication

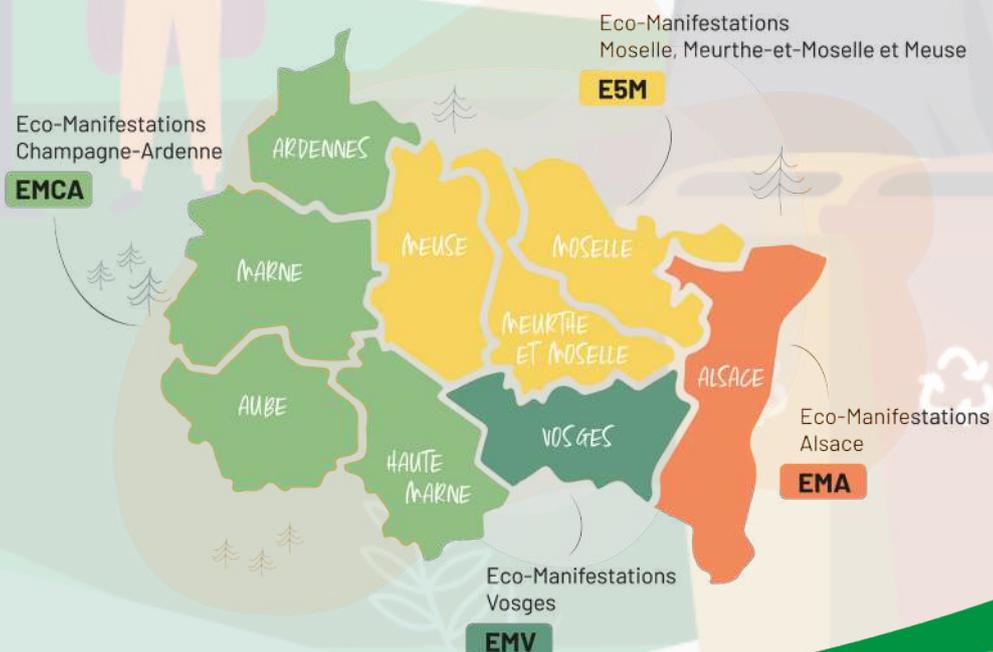
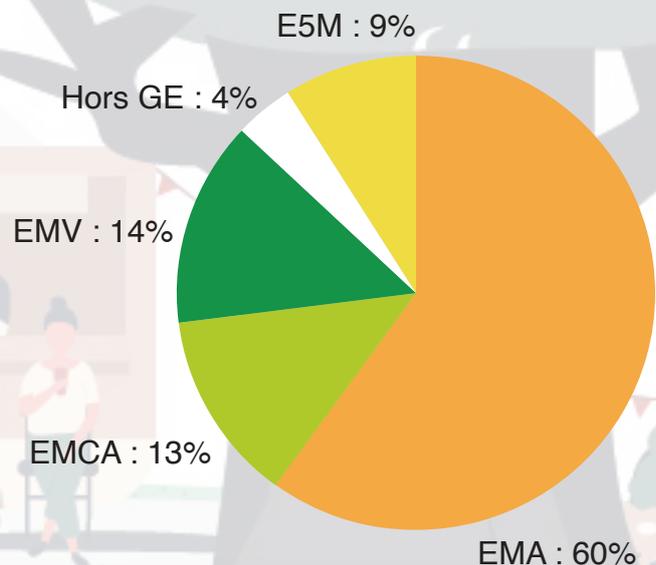
- Mise à jour du site internet EMeRGE en janvier 2024.
- Interview pour le site Citoyens et Territoires sur l'accompagnement des antennes EMeRGE en janvier 2024.
- Participation à la Fresque de l'Événementiel organisée par Strasbourg Convention Bureau en mars 2024.
- Vidéos dans le cadre des vidéos Climaxion en été 2024 : avec Mathilda Wingert d'EMA et Kévin Dabert du Marathon des Vignobles d'Alsace.
- Création et animation des réseaux sociaux pour créer une communauté EMeRGE en septembre 2024 : linkedin et facebook (pour cibler les professionnels : collectivités et entreprises, associations).
- Participation à des webinaires tout au long de l'année (R2D2, WeCount, Ipama...).

BILAN 2024 :

L'année 2024 a permis de lancer définitivement le réseau EMeRGE.

Les antennes ont été formées aux outils partagés, notamment la Charte d'engagement des éco-manifestations, ce qui a permis à tout organisateur du Grand Est de pouvoir bénéficier d'un accompagnement sur son territoire.

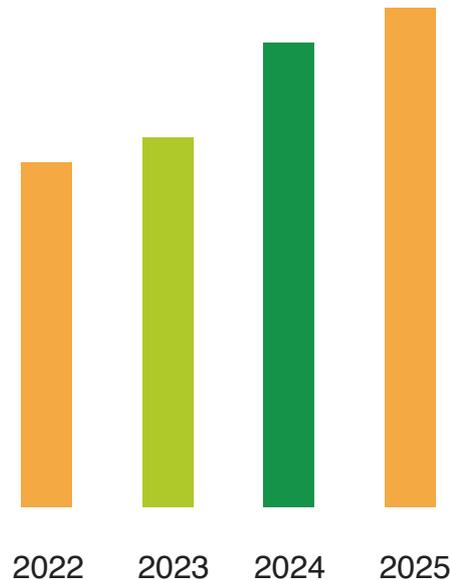
En 2024, le réseau EMeRGE a accompagné et labellisé 117 événements, dont 112 uniquement dans le Grand Est.



NOS FUTURS PROJETS

La Charte des éco-manifestations

Plébiscitée par les organisateurs signataires et fer de lance de notre activité, la charte continue de progresser année après année. Notre objectif 2025 de labelliser plus de 100 événements.



Mettre l'expertise d'EMA au service de l'écoresponsabilité

Notre expertise permet à de nombreux acteurs de l'événementiel responsable de progresser dans leur démarche. Que ce soit par des formations, la réalisation de Bilans Carbone, l'accompagnement de projets...

L'année 2025 sera notamment marquée par la CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) signée avec l'Eurométropole de Strasbourg. La charge de travail correspondante nous a amené à recruter Mme Auriane Lagas, nouvelle chargée de mission qui a pris ses fonctions en février 2025.

Les partenariats vont également être développés avec de nouveaux PETR et autres collectivités.

Enfin, en 2025 se tiendra aussi l'événement biennal EYE (European Youth Event) dans lequel EMA est fortement impliquée aux côtés de l'Agence événementielle DDMC et du Parlement Européen.

A l'heure où ce rapport est finalisé, l'agenda 2025 est déjà bien chargé et nous porte à l'optimisme pour cette nouvelle année.

NOS RESSOURCES

Le financement d'EMA : une situation financière saine.

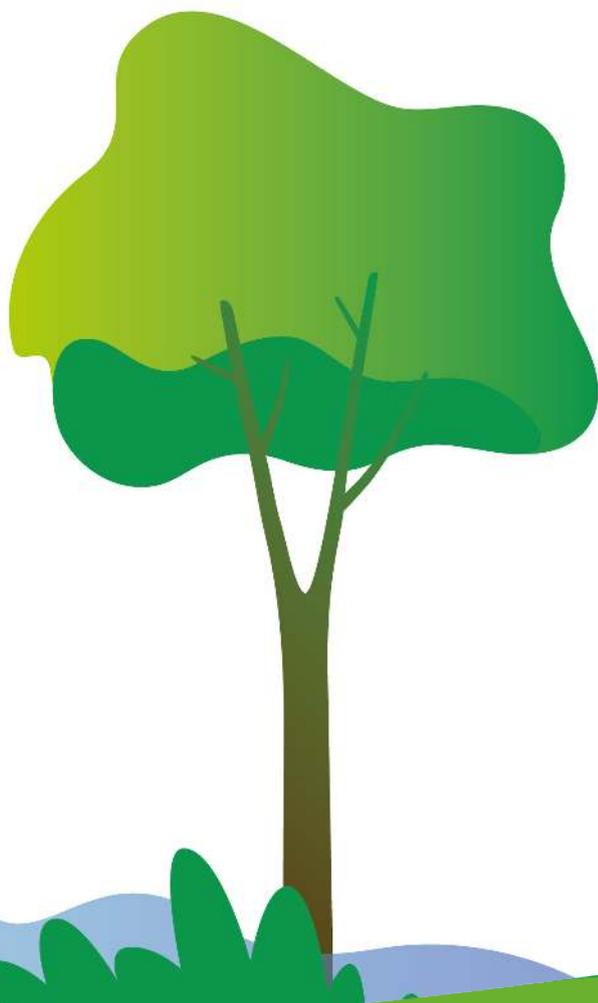
EMA bénéficie d'une subvention liée au projet EMeRGE et qui finance le poste dédié à cette mission. Les autres permanents doivent valoriser leur travail pour équilibrer nos comptes et ce, en maintenant une part de services gratuits ou faiblement rémunérateurs.

C'est donc une équation compliquée que nous nous efforçons de résoudre chaque année : assurer les missions qui nous sont confiées dans le cadre de conventions et de prestations, valoriser financièrement le travail apporté aux signataires de la charte tout en permettant aux petits événements d'accéder à nos accompagnements.

A cela s'ajoutent les tâches administratives, le développement d'outils, l'animation du réseau et bien d'autres choses encore...

En 2024, le bilan financier présenté aux administrateurs de notre association est satisfaisant: nos comptes sont équilibrés et le travail des dernières années a permis de consolider notre trésorerie.

Ce sont principalement les partenariats (en particulier avec l'EMS) qui contribuent à une certaine visibilité dans nos financements, à cela s'ajoutent les perspectives de développement de la charte des éco-manifestations. Ces éléments rassurants nous permettent d'aborder l'avenir avec confiance.



NOS PARTENAIRES

Depuis ses débuts, EMA a la chance de pouvoir compter sur des partenaires de confiance avec lesquels elle a construit des partenariats durables au travers notamment de conventions pluriannuelles.

Tournées vers la sensibilisation, la prévention des déchets, l'accompagnement des organisateurs d'événements du territoire, ou encore le développement de projets spécifiques tels qu'EMeRGE, ces conventions pluriannuelles offrent à l'association une légitimité forte et contribuent à l'équilibre financier de notre association.

Il était donc essentiel pour nous de les remercier ici pour leur confiance et soutien !

En parallèle, EMA développe depuis plusieurs années des relations de confiance avec différents acteurs, collectivités, syndicats de traitement et collecte de déchets, entreprises, qui partagent avec l'association un même objectif.



Avec le soutien de :

